

Dans la République de la peur, le viol est une arme de guerre

mardi 2 janvier 2007, par [SOUAIDIA Habib](#) (Date de rédaction antérieure : 23 décembre 2006).

Sommaire

- [Les femmes, cibles de la \(...\)](#)
- [Un État violeur](#)

Femmes de l'« ennemi » et donc « butin de guerre », femmes soupçonnées de « terrorisme », femmes d'« infrahumains » traquées dans les maisons perquisitionnées, les villages « ratissés » et les maquis : depuis le début de la « sale guerre » en 1992 et jusqu'à aujourd'hui, les femmes algériennes sont les grandes oubliées de l'horreur dans laquelle une poignée de généraux et leurs très nombreux complices, militaires et civils, ont précipité notre pays. J'en ai été le témoin direct de 1992 à 1995, quand j'étais officier dans les forces spéciales. Exilé en France depuis 2000, j'en suis depuis le témoin indirect. Mais je n'accepte toujours pas l'occultation du sort réservé par les chefs de la « glorieuse Armée nationale et populaire » aux femmes de leurs « ennemis ». Comme leur mari, leur frère ou leur père, elles ont été insultées, battues et violées.

Sur ce sujet toujours si difficile à évoquer, les propagandistes du pouvoir algérien ont fait du sort des femmes violées une image de marque, quasi marchande, tant l'affaire peut servir leur cause et reconforter l'Occident sur la justesse de leur lutte antiterroriste contre l'« ennemi violeur ».

Il n'est pas d'aspect plus dérangeant de l'horreur contemporaine que l'institutionnalisation de la guerre faites aux faibles, aux femmes singulièrement, susceptibles de devenir dans les conflits armés le ressort principal d'un système de destruction. La cruauté banalisée, mais gérée d'une main de fer par les généraux. La pratique systématique des viols pendant la sale guerre en Algérie a placé en pleine lumière cette violence spécifique, systématiquement attribuée aux « terroristes ». Elle a aussi conduit à des campagnes orchestrées par les services de renseignements algériens, qui ont contribué à mieux disposer des corps des femmes algériennes, en banalisant cette brutalité innommable que constituent le viol et les abus sexuels.

-

Les femmes, cibles de la « sale guerre »

En Algérie, le viol a toujours été une arme de guerre utilisée de manière délibérée à des fins militaires, dans le cadre d'une politique de terreur et de propagande. Même si les témoignages, les études et les rapports des organisations internationales sur ce phénomène restent très limités – ils se limitent en général aux exactions des groupes armés, qui ne font pas de doute –, il reste que les chefs de l'ANP endossent une grande partie de la responsabilité dans la perpétuation de ces horreurs.

Le visage de la femme violée par l'ennemi, ou dont les proches ont été des victimes, est une image forte des temps de guerre - comme l'a par exemple montré l'impact international de celle de la « madone » après le massacre de Bentalha en 1997. Mais dans le cas des femmes violées par des militaires, cette image n'existe pas, ou alors elle est exploitée en leur défaveur : elle sert de propagande et marque les esprits. Dans la guerre des années 1990, il m'est souvent arrivé de découvrir des femmes violées par des hommes d'autres unités. Mais, à la différence de ce qu'on a raconté sur les viols dans les autres guerres (comme en ex-Yougoslavie), nous les trouvions presque toujours mortes, gisant dans leur sang. La loi du silence fait partie de celles de la sale guerre, et définit ainsi les règles de conduite des soudards criminels. Le viol n'est ni un acte isolé, ni un accident de parcours ; il s'en tient à une règle implicite, confirmée par la doctrine soldatesque, selon laquelle le soldat a des besoins que les femmes de l'ennemi sont là pour combler.

Ainsi dès le début du conflit, les femmes algériennes ont été victimes de la répression menée par les différents corps de « sécurité ». Elles ont même été une cible de choix, que les chefs du DRS, de l'ANP, de la Gendarmerie et de la police avaient décidé d'utiliser pour faire partie de leurs dispositifs d'action psychologique, dont l'un des buts était le chantage et la pression (1). En effet, ce qu'on appelle alors la « lutte antiterroriste » était une guerre dans laquelle l'ensemble de la population était impliqué et les femmes ont été dès le début perçues par les chefs de l'armée et des services comme une matière à exploiter contre l'ennemi.

Je me souviens ainsi qu'en 1993, une instruction du général Mohamed Lamari ordonnait aux unités du CCLAS (« Centre de commandement de la lutte antisubversive ») de l'Algérois de ne « pas négliger dans les barrages les fouilles des femmes, qui peuvent être des agents de liaisons des groupes armés ». Comment fouiller une femme, alors qu'on n'avait pas les moyens de le faire ? Si elles ont dans un premier temps été relativement épargnées au cours des fouilles, des perquisitions et des ratissages, les soupçons vis-à-vis d'hommes pouvant se déguiser en femme ont amené, dans certaines localités difficiles, à des contrôles poussés et inacceptables pour un musulman : pour permettre une fouille minutieuse et immédiate des femmes, il aurait fallu recruter du personnel féminin, ce qui n'est pas le cas dans notre armée.

Par la note sommaire et sans moyens de Lamari, l'inclusion des femmes dans les forces ennemies impliquait bel et bien le commencement des violences contre elles. Dès le début de la guerre, l'ambiguïté de cette note définissant les femmes comme suspectes autorisait en pratique l'ensemble des unités opérationnelles chargées de la répression de la « rébellion » à arrêter, fouiller et utiliser la violence contre les femmes. Comment faire devant ce dilemme, qui pouvait aller d'une simple palpation jusqu'à l'obligation de soulever leur hidjab, leur jupe ou enlever leur pantalon ?

Une humiliation pure et simple, autant pour les hommes que pour les femmes. Et j'ai vu certains militaires fuir cette corvée imposée par le commandement, lorsque des officiers supérieurs expliquaient à des sous-officiers zélés de s'assurer de la pilosité de femmes arrêtées. Parce que les femmes dont le mari était au maquis étaient suspectées de continuer à le voir à la maison ou dans les maquis : le pubis rasé était considéré comme une preuve de relations sexuelles récentes. Des poils rasés devenaient pour les services de renseignements un crime ou une source de renseignement à exploiter.

Avec la progression des opérations militaires dans les zones rurales les plus exposées, les Algériennes sont devenues une cible importante des forces militaires et paramilitaires, de plus en plus souvent contrôlées, insultées, arrêtées, interrogées, torturées, violées et exécutées. Je me souviens par exemple du cas d'une jeune fille habitante de Meftah, dans la wilaya de Blida, enlevée par un groupe de parachutistes du 4^e RPC en février 1994, puis violée et assassinée. Ou de celui d'une jeune fille dont le frère était l'émir Bouchnak, activant dans la région de Lakhdaria : elle a été enlevée, séquestrée, violée et assassinée pour venger la mort de vingt et un policiers tués dans une

embuscade tendue par son frère en février 1994 sur la RN5, qui relie Lakhdaria à Bouira.

Quand j'étais incarcéré à la prison militaire de Blida, de 1995 à 1999, j'ai également appris, par des codétenus, les exactions de jeunes officiers que je connaissais personnellement. Ainsi, fin 1998, lors d'une opération militaire dans le village de Ouled-Allal dans la région de Sidi-Moussa, un lieutenant nommé M.G., commandant d'une compagnie de fusiliers de l'Air, avait violé la sœur d'un émir de la région. La même année, un cas similaire était signalé lors d'un barrage de contrôle dans la région de Sidi-Ghiles, dépendant de la ville de Cherchell, où le lieutenant F.Y. déposa dans le sac d'une jeune fille les balles d'un AK 47 pour la faire chanter et la violer ensuite. Ces deux viols perpétrés à l'occasion d'opérations militaires illustrent le type d'exactions « opportunistes » couvertes par la hiérarchie militaire, reproduites par milliers au cours de la sale guerre.

Mais il y a eu aussi les viols prémédités, souvent accomplis de nuit par un petit nombre de militaires et restés inconnus ou attribués à l'ennemi. Sous l'influence du DRS, certains commandants d'unités opérationnelles ont ainsi pu ordonner à leurs hommes de se rendre dans des endroits considérés comme contrôlés par les « terroristes », où le viol venait implicitement s'ajouter aux manières de l'« art de la guerre », dès lors que ces actions clandestines étaient conduites de façon à la faire attribuer aux « terroristes » eux-mêmes. Je me souviens, par exemple, du cas d'une famille habitant les hauteurs d'Alger : en juin 1994, une jeune fille a été violée sous les yeux de sa famille par trois militaires en tenue noire et cagoulés - comme si les terroristes avaient besoin d'une cagoule pour violer -, qui faisaient partie de la section spéciale du 90 e BPM (parmi eux figurait un certain lieutenant G.A., qui me l'a raconté).

Bien d'autres femmes, arrêtées sur ordre, ont subi des violences lors de leur arrestation et dans les brigades de la gendarmerie, les centres de détention du DRS ou de la police. Pour ces services, violer un homme ou une femme est une méthode ordinaire de torture, visant bien plus à briser les individus qu'à obtenir des renseignements. Brûlures sur les seins, électrodes placées sur le sexe, pénétration violente au moyen d'un morceau de bois : la partie intime devient pour les bourreaux le lieu privilégié de supplice, le lieu de la douleur, qui détruit et marque à jamais les victimes et leurs proches.

Un État violeur

Réduire les femmes de « terroristes » en esclaves sexuelles, tel était aussi le but des forces engagées dans la lutte et en particulier le DRS et la Gendarmerie nationale. Avec tout l'arsenal juridique dont elles disposaient et le sentiment d'être couvertes : les femmes arrêtées pour « soutien au terrorisme » pouvaient être violées dans l'impunité totale, car c'était une manière d'éradiquer le « terrorisme ». Le viol a été une pratique courante au cours des grandes opérations engagées dans les trois grandes régions militaires, où se trouvaient les maquis des différents groupes armés. Ces exactions m'ont été rapportées par de nombreux militaires qui les ont commises sur ordre de leur supérieur. Pour ne citer qu'un exemple, en 1994 à Aïn-Bessam, dans le sud de la wilaya de Bouira, la femme d'un terroriste avait cherché protection auprès d'un commandant d'unité. Celui-ci l'a brutalement attrapée et l'a attachée avec des cordes à l'intérieur d'une voiture blindée de type Fahd, lançant ensuite à haute voix : « Celui qui a les couilles trop pleines, il avance ! » Cette affaire macabre laisse entrevoir le sort réservé alors aux femmes arrêtées dans les maquis.

Peu nombreuses ont été celles qui avaient choisi d'y aller pour porter les armes et se battre. La majorité de celles qui étaient présentes au sein des maquis assumait d'autres tâches, comme les soins, préparer la nourriture, s'occuper des enfants nés dans les maquis... Mais à mesure que la guerre contre le terrorisme s'intensifiait, la répression contre ces femmes s'est durcie. Jusqu'à

l'atroce extermination aux gaz de combats en mai 2006, dans la grotte de Seddat, près de Jijel, un « massacre des innocents » où vingt-huit enfants et six femmes ont trouvé la mort (2).

Quoi que puissent dire certains consommateurs de la propagande militaire, et les écrivains et journalistes qui n'ont jamais évoqué ces crimes, à cette tentative de dissimuler la moindre pulsion irrépressible des militaires – comme s'ils étaient des hommes hors du commun –, répond, chez nombre de militaires, cette sensation d'impunité qui radicalise encore plus leur comportement impulsif et les dégrade en animal face à leurs victimes. Que l'État violeur devienne ainsi le protecteur de tous les violeurs me terrifie. Mais que la classe politique « éclairée », les intellectuels « civilisés » et la presse « libre » couvrent ces crimes, cela me donne encore plus froid dans le dos.

Comment ne pas se révolter devant ces actes inqualifiables, où la plupart des viols accomplis ont été autorisés et tolérés, voire encouragés, pendant des opérations ? C'est l'idéal patriotique qui avait porté tant de jeunes militaires algériens, dont j'étais, fiers d'une ANP héritière de cette ALN qui a permis la libération de notre pays, qui a été définitivement détruit. Aujourd'hui, il suffit que ses chefs évoquent devant un soldat la perspective d'un simple ratissage, et de suite il est tenaillé par une pulsion irrépressible, tel un animal, parce qu'il sait que des femmes pourront être violées. Souvent, les viols sont commis dans les maisons fouillées et de manière collective, sous la menace des armes.

Si la vengeance, la haine ou le désir motivent les simples soldats à pratiquer le viol, pour le commandement qui autorise ou ferme les yeux sur ces pratiques barbares, l'objectif est de briser la morale, l'entourage et tout le cercle auquel appartient le « terroriste ». La violence engendre la violence et le viol est, comme la torture, une arme de guerre qui touche aussi bien la chair et l'honneur et contribue ainsi à nourrir une violence qui fait le jeu du pouvoir, car elle « légitime » son arbitraire : pour l'homme blessé qui n'a pas pu protéger sa femme martyre, le maquis devient la solution pour une lutte à mort – et il reste aveugle au fait que ces maquis, hier avec le GIA, aujourd'hui avec le GSPC, sont en réalité des créatures des services, des monstruosité « made in DRS ».

Les atroces actions militaires menées à Seddat en mai 2006 ont révélé à l'opinion publique une autre réalité de la sale guerre qui se poursuit depuis 1992 : dans l'Algérie des généraux et de leurs « émirs » sanguinaires, les femmes sont plus que jamais considérées comme un « butin de guerre » et chacun y trouve son compte. La fin justifie les moyens et le pouvoir a choisi l'amnésie pour solder ses comptes avec les femmes algériennes. Pour le pouvoir, selon sa presse officielle, « de 1997 à ce jour, plus de 2 000 femmes ont été kidnappées, violées et, dans la majorité des cas, assassinées par les intégristes ». Mais il s'agit bien sûr des « intégristes » des services de renseignements, qu'on ne voit descendre des maquis qu'à travers les déclarations du ministre de l'Intérieur...

Le nombre des femmes enlevées, violées et assassinées de 1992 à 2006 dépasse très largement celui avancé officiellement par le DRS. Sa logique de guerre nous affirme que les rares « délivrées » racontent l'horreur des Antar Zouabri et autres « terroristes islamistes ». Mais sur toutes les autres, victimes de cette soldatesque criminelle qu'est devenue l'ANP, rien, pas un mot ! Ce n'est que lorsqu'une commission d'enquête indépendante exercera sa mission, que la vérité prendra forme. Le viol, ce crime si particulier, cette tache honteuse que les femmes algériennes taisent, c'est comme la torture : il maintient la victime dans une situation de dominé, comme l'Algérie soumise hier par un colonialisme criminel, toujours soumise aujourd'hui par une dictature sanguinaire.

(1) Voir les « Témoignages de victimes de la torture », annexe au rapport d'Algeria-Watch, Algérie, la machine de mort, octobre 2003.

(2) Voir aussi l'étude d'Algeria-Watch, « Le massacre de Seddat : les armes chimiques au service de

la "lutte antiterroriste" ? », 31 mai 2006.

P.-S.

*Sources : www.algeria-watch.de/fr/